



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du Bridge Club 13^{ème} du 5 Octobre 2021

35 membres présents et représentés.

Président de séance : Hubert HITIER, Président du BC 13.

Secrétaire de séance : Françoise CELLIER en remplacement de Catherine DUFOUR excusée.

Ordre du jour :

1. Rapport moral
2. Rapport financier et fixation des tarifs
3. Élection des administrateurs
4. Plan d'action 2021-2022
5. Questions diverses

1. Rapport moral du Président

Le Président a rappelé l'histoire du club, qui fête, cette année, sa quarantième année d'existence. En 1979, François Crebassa et quelques amis, dont Marguerite Bijaoui, se réunissent pour jouer au bridge. L'année suivante, le président Hubert Hitier et son épouse intègrent ce groupe. Plusieurs membres, ici présents, sont également des fidèles du club depuis 1980. En octobre 1981, l'association est officiellement créée et ses statuts sont déposés en Préfecture.

C'était donc il y a 40 ans et, aujourd'hui le club fête cet anniversaire.

Le Président insiste sur l'action de Madame Marguerite Bijaoui omniprésente pendant toutes ces années. Sa santé, à 95 ans, l'empêche de participer à ce grand moment.

Le Président remercie vivement Madame Catherine Sarian et Monsieur Benoît Devèze qui ont répondu favorablement à l'invitation du club pour fêter son 40^{ième} anniversaire.

Le Président remercie tout particulièrement Madame Catherine Dufour, absente aujourd'hui à cause d'un deuil, pour son dévouement : organisation des tournois, inscription des joueurs, relation avec le Comité et la Fédération, mise à jour de tous les documents du Club. Sans son dynamisme, le Club n'aurait probablement pas survécu à la crise du Covid.

Le Président remercie également Madame Ida Deraita et Madame Yvette Hitier qui gèrent les comptes, opération ingrate et combien importante, ainsi que Monsieur Gilbert Szulman qui s'occupe de l'informatique et qui a remis à jour le site du club dont l'adresse est bc13.com.

Le Président souhaite que chacun des membres du club s'implique dans la vie de celui-ci ; un club ne vit pas qu'avec le bureau, chacun doit mettre la « main à la pâte ».

Parmi les tristes nouvelles, cet été le club a appris le décès de Monsieur Patrick Dessart.

Le club a rouvert ses portes le lundi 6 septembre en respectant la sécurité sanitaire : cloisons, réalisées par Monsieur Gérard Joyez, vivement remercié, port du masque en dehors des espaces « cloisons », désinfection du matériel, gel pour les mains, entretien régulier des locaux et des écrans. Le Président rappelle que les cloisons doivent rester sur les tables lors des tournois et lors des cours de bridge organisés dans les locaux.

Depuis sa réouverture les fidèles sont revenus et aussi des « nouveaux » puisqu'à ce jour nous en avons déjà 7, ce qui est très encourageant. Le club fonctionne les mardis, jeudis et vendredis. Le Président demande aux membres du club un effort pour venir jouer les jeudis et vendredis, jours où la participation est moindre. Les inscriptions préalables restent, pour le moment, obligatoires. Elles peuvent se faire :

- soit sur le tableau dans les locaux du club,
- soit par téléphone de 10h à 13h au 06 73 07 45 13,
- soit par mail à l'adresse bc13@sfr.fr ou en utilisant le lien sur le site bc13.com.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.

2. Rapport financier et Fixation des tarifs

Le président passe la parole à Madame Ida Deraita, trésorière du club.

Malgré des décès et les déménagements, le club espère atteindre 50 adhésions.

Les droits de table restent au tarif de 60€ pour 12 tournois. Les boissons et cafés sont fixés à 1€ avec la possibilité d'acheter un carton de 12 boissons pour 10€.

Des cours de bridge sont organisés dans les locaux et devraient être source de revenus pour le club. Madame Catherine de Ravinel indique, cependant, qu'il faut au moins un an à un débutant pour l'amener à une table de bridge.

Des festivités seront organisées pour le nouvel an. Une participation de 40€ sera demandée.

La Fédération et le Comité ont aidé le club, mais c'est surtout l'opération « Sauvons notre club », initiée par Monsieur Langleben qui a permis au club de vivre en « flux tendu ». Des dons pour « Sauvons notre club » sont espérés, rappelons qu'ils sont défiscalisés.

Le club a obtenu de l'entreprise de nettoyage une réduction : son montant est passé de 300 à 200€. En effet, compte tenu des jours d'ouverture du club, l'entreprise ne vient plus que deux fois par semaine.

Le Président, Hubert Hitier, a obtenu la gratuité de la location de la salle pour le deuxième trimestre 2021, celle-ci s'élevant à 1742€.

Le Président insiste sur l'effort à faire pour venir jouer afin que le club subsiste. Il est programmé, cette année, une perte de 2258€.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents et des représentés.

3. Élection des administrateurs

Onze membres constituent le conseil d'administration. La durée d'un mandat est de trois ans.

Monsieur Charly Cohen arrive en fin de mandat et ne souhaite pas renouveler son mandat. Monsieur Ludovic Pastorelli est démissionnaire.

Madame Christiane Gorce et Monsieur Patrick Langleben proposent leur candidature.

Le Conseil d'Administration se réunira le mardi 5 octobre, à l'issue de l'Assemblée Générale, et procédera à l'élection des membres du bureau et du Président.

Le bureau est constitué de 6 membres : un Président, un Vice-Président, un Trésorier, un Trésorier adjoint, un Secrétaire et un Secrétaire adjoint.

Les administrateurs sont élus à l'unanimité des présents et représentés.

4. Plan d'action 2021-2022

Hubert Hitier, Yvette Hitier, Catherine Dufour et Ida Deraïta ont été présents le 11 septembre de 8h à 18h à la journée des Associations organisée par la mairie du 13^{ième} arrondissement et ont eu une quinzaine de contacts dont certains commencent à prendre des cours dans notre club. Les deux professeurs de bridge adaptent leurs horaires en fonction des élèves.

Une information a été faite à la mairie du 13^{ième} arrondissement pour manifester l'existence du club.

Le club a décidé de réduire les habituelles « festivités » en attendant des jours meilleurs. Une fête, avec participation de 40€, est prévue pour le Nouvel An.

Il sera étudié la possibilité d'organiser un ou deux tournois caritatifs.

Le voyage annuel, prévu en 2021 à Madère, a été annulé et notre Président a obtenu, de l'agence PARTIR, le remboursement intégral des sommes versées bien avant le terme légal. Le Président espère que le club pourra organiser un voyage en 2022, peut-être à Madère, avec cette agence si les circonstances le permettent.

5. Questions diverses

Il est rappelé que la diminution du nombre d'adhérents au club est préoccupante. Des idées sont émises pour attirer des participants : faire jouer un débutant avec un joueur plus expérimenté, présenter le jeu du bridge à l'extérieur du club avec éventuellement un panneau explicatif.

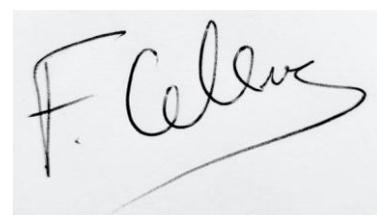
Le Président souhaite que chacun vienne au club pour y passer un moment agréable. Il insiste sur le silence qui doit régner pendant le déroulement des tournois. Il précise avoir rencontré certains joueurs qui se tournent vers d'autres clubs pour éviter nos tournois trop bruyants.

Plus aucune question n'étant soulevée, le Président lève la séance vers 18h30.

Le Président, Hubert Hitier

A handwritten signature in black ink on a light background, reading "Hitier".

La secrétaire, Françoise Cellier

A handwritten signature in black ink on a light background, reading "F. Cellier".